



COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE

RAPPORT ANNUEL

(8 mai 1970 - 8 mai 1971)

VOLUME I

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS : CINQUANTE ET UNIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 4

NATIONS UNIES

New York, 1971

f) L'expansion, la diversification et l'accès aux marchés des exportations des pays latino-américains et le renforcement de leur capacité d'exportation;

g) Le financement extérieur et son expansion à des conditions et selon des modalités qui assurent sa contribution effective au développement économique et social des pays d'Amérique latine;

h) La participation et les effets des investissements privés étrangers dans les pays d'Amérique latine;

i) L'évolution du processus d'intégration compte tenu des systèmes en fonctionnement.

162ème séance,
7 mai 1971.

311 (XIV). LA CEPAL ET LA TROISIEME SESSION DE LA CNUCED^{50/}

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant qu'aux termes de la résolution 310 (XIV) sur la Stratégie internationale du développement adoptée à sa présente session, la Commission a formulé des recommandations à l'intention des gouvernements et a chargé le secrétariat de rendre possible la pleine participation de l'Amérique latine au processus d'examen et d'évaluation des objectifs et mesures de politique générale qui figurent dans la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie,

Considérant que la troisième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui se tiendra à Santiago du Chili, en avril/mai 1972 sera une tribune de la plus haute importance où la communauté internationale pourra envisager une action concertée des pays en voie de développement et des pays développés en vue de trouver de nouveaux domaines d'accord et d'élargir ceux qui existent déjà, en ce qui concerne les aspects fondamentaux du commerce international, de la coopération financière extérieure et du développement des techniques,

Reconnaissant que le secrétariat de la CEPAL a offert une collaboration technique efficace aux gouvernements de la région lors de la phase préparatoire des première et deuxième sessions de la CNUCED et durant celles-ci,

Recommande au secrétariat de donner dans ses études sur la Stratégie une priorité élevée aux aspects qui sont le plus directement liés aux questions que la CNUCED abordera lors de sa troisième session, de manière qu'elles constituent une source importante de renseignements et d'appui technique qui facilite la participation des pays latino-américains à cette conférence et les aide à harmoniser leur position.

162ème séance,
7 mai 1971.

50/ Voir par. 430.